

Les origines de V.L.12

L'assemblée constitutive de l'Association Aveyronnaise de Conservation des Variétés Locales (A.A.C.V.L). (Qui deviendra plus tard V.L.12) a eu lieu le 1^{er} avril 1982, à l'initiative d'Ambroise Séguret (ethnobotaniste). Comme il le dira plus tard, il a pendant 4 ans, par des contacts divers, préparé le démarrage de cette activité. Aussi le jour de l'assemblée constitutive, de nombreuses personnes ou organismes sont présents ou représentés, venus d'horizons divers. :

- Organismes agricoles ou para-agricoles, Chambre d'Agriculture, D.D.A.F, R.A.G.T., O.N.F, Ecoles d'agriculture : La Roque (Peyrac), Monteil, L.E.P.A. Villefranche de Rouergue. Marc, (maire et président de la fédération castanéicole aveyronnaise)

- Pépiniéristes ; Rodier, Bioulac, Neuville ;

- Conseillers généraux ou maires : Bessières, Monteillet, Anglade, Marc, Ladsous

- Techniciens agricoles ou chercheurs : Valès, Carlin, Martin, Michelin (Mr et Mme, chercheurs en écologie), Marlhiac (ethnologue)

- Des représentants d'associations diverses : Sauvegarde du Rouergue, Nature-Aveyron, Communauté de l'Arche de Bonnacombe, des représentants de municipalités, des particuliers, agriculteurs et agriculteurs biologistes.

- Parmi les excusés : Briane député, Cayron conseiller général, président des Foyers ruraux, Delmas directeur des archives départementales, Luu botaniste et d'autres.

Au cours de la réunion, les statuts sont adoptés. Voici l'article 2 : objet

L'association a pour but :

- de dresser l'inventaire et l'étude des variétés locales de plantes cultivées.

- d'en favoriser la conservation sous forme de collections génétiques.

- de promouvoir les variétés méritantes.

- de développer et coordonner les initiatives d'animation culturelle et d'exploitation sociale et économiques fondées sur les variétés locales.

Ensuite il est procédé à l'élection du Conseil d'administration (16 membres), qui a désigné le bureau suivant :

- Président : Pierre Marc

- Vice-président : Maurice Cayron et Louis Valès

- Secrétaire : Pierre Marlhiac

- Trésorier : Raymond Bioulac

- Membres : Lycée La Roque, Henri Pages, Paul Rodier, Foyers Ruraux.

Dans la foulée, sept commissions sont mises en place :

Conservation et comité technique, mission muséologique et culturelle, comité d'action économique, groupe d'animation sociale, bureau d'information, commission patrimoine de l'association, commission administrative.

Chaque responsable de commission doit rapidement établir des propositions concrètes d'initiatives et dresser un état précis de ses besoins en temps et en moyens matériels. L'assemblée sent le besoin de créer un emploi pour assurer l'aboutissement des propositions de chaque commission. La candidature d'Ambroise Séguret est retenue pour assurer cette mission.

Voilà qui démarre fort et même bien. Quelques mois après A Séguret écrit au trésorier que la Direction Régionale des Affaires Culturelles apportera une aide de 30 000 francs pour

la création du conservatoire départemental. Le siège social est fixé à la Chambre d'Agriculture, route de Moyrazès.

Une longue période de sommeil

Le départ de son « animateur » Ambroise Séguret à Paris, pour raison professionnelle, mit l'association en sommeil pour plusieurs années.

Cependant l'initiative de Séguret portera ses fruits. Elle n'est pas abandonnée par tous, en particulier par Michelin, qui en juin 1991, après de nombreux contacts, met en place un bureau provisoire pour relancer l'association. Il s'appuie sur la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.) et le Comité Départemental des Personnes Agées (C.O.D.E.R.P.A.)

En effet, quelques membres du Comité Départemental des Personnes Agées (C.O.D.E.R.P.A.) se demande comment sauver nos variétés anciennes qui, n'étant plus cultivées, disparaissent les unes après les autres.

Remise en route de l'A.A.C.V.L.

Le 30 octobre 1991, une assemblée générale pour la remise en route de l'A.A.C.V.L., est convoquée par le bureau provisoire.

Après le rappel du passé depuis 1982, les objectifs sont précisés : sauver, conserver, vulgariser les variétés anciennes. L'objectif principal et immédiat, donné par Michelin, c'est de trouver les moyens de conserver un certain nombre de variétés « qui dans 10 ans n'existeront plus si elles ne sont pas répertoriées rapidement »

Un conseil d'administration de 24 membres est élu, dont Gilles Condamines, ancien cadre R.A.G.T. prendra la présidence.

Le secrétariat provisoire est assuré par le C.O.D.E.R.P.A. La subvention de 30 000 francs, reçue au démarrage de l'association, plus les intérêts (5160 francs) serviront à la relance de l'association.

C'est grâce à la pugnacité de quelques « acharnés », comme Michelin, Valès, Cabot, de quelques membres du C.O.D.E.R.P.A. et de l'équipe de Villefranche et d'autres que l'association est relancée, au plan départemental.

En 1996, le siège de la nouvelle association Variétés locales 12 est transféré à l'Oustal del Patrimoni à Rodez.

La Fédération Départementale VL12 est née de la modification des statuts qui a été décidée par l'AG du 26/03/2006. L'association VL12 coordonne et centralise les travaux faits par les sections VL12 qui ont constitué une structure juridique associative « loi de 1901 » indépendante affiliée à la fédération VL12.

A partir de cette date seront créées les associations locales qui existent aujourd'hui.

D'après les travaux de Léon Cabot, documents fournis par André Raynal, président de la section VL 12 de Villefranche de Rouergue.

Mise à jour par Gérard Bonnafis le 21 novembre 2024.